

## Visite médicale

Les étudiants Issus des concours CNC et DEUG-DUST-LICENCE, ayant choisi de s'inscrire à l'EMI doivent passer **une visite médicale exigée par le régime de formation à l'EMI**. Cette visite se déroule à l'EMI tous les jours à partir de 9h et nécessite que les candidats soient munis de :

- Un cliché pulmonaire (petit format) avec interprétation médecin.
- Un document indiquant leur groupe sanguin.
- La Fiche d'inscription, à remplir en ligne sur le site de l'EMI à l'adresse :

<http://inscription.emi.ac.ma>

N.B La visite médicale peut être passée : à partir du **31 Juillet 2018** (et même par anticipation, l'aptitude physique étant une condition pour l'accès à l'EMI).

### Remarque :

Les inscrits à l'EMI sont appelés à consulter régulièrement le site de l'EMI [www.emi.ac.ma](http://www.emi.ac.ma) pour d'éventuelles actualités les concernant.